



Soutien à Moussa !

Moussa Cissé a effectué son apprentissage chez Eiffage où il a obtenu son CAP. Depuis le 1er août 2025, il a été embauché en CDI. Mais il vient de recevoir une OQTF (obligation de quitter le territoire français).



**Cette OQTF est
incompréhensible!**

**Rassemblement
Jeudi 26 février 2026
à 18h00**

**devant la préfecture de Guéret
pour la dénoncer !**